

Compte rendu du Conseil d'Administration du

14 Novembre 2018 à 17:30

Étaient présents :

Conseil d'Administration

Au titre des représentants des parents d'élèves :

- Damien Roy (DR)
- Anne-Claire Mulot (ACM)
- Valérie Houle (VH)
- Edith Svebølle (ES)
- Simon Bergulf (SB)
- Nicolas Rouzioux (NR)
- Olivier Gaspard (Suppléant) (OG)

Au titre des représentants nommé par l'Ambassadeur de France :

- Thomas Wagner (Conseiller culturel) (TW)
- Herminia Daeden (Attachée de coopération linguistique à l'institut français) (HD)

Direction :

- Michel Chesne (Proviseur)
- Laure Cassiers (DAF)

Représentant du personnel

- Jehan de Breda

Étaient excusés :

Direction

- Cédric Hartvick (Directeur de l'École Primaire)
- Mette Huld Jakobsen (Directrice des Études Danoises)
- Chérif Abdelmoumène (Directeur Garderie)

1. Validation du compte rendu du précédent CA

Le compte rendu du CA du 29 Octobre 2018 est approuvé et signé par la totalité des membres du CA

2. Présentation de l'avancement du projet immobilier

Les membres du Conseil d'Administration de la SCI présents :

Anders Torbøl
Pierre-Yves Jullien
Sébastien Bliaut

Chargé de Projet, Per Anker Hansen

Tour de table et présentation des membres du CA de la SCI.

PAH commence en présentant les dernières avancées quant au projet de construction. Le projet de changement de plan local a été adopté pour Rolighedsvej et une réunion de travail avec la ville de Frederiksberg a eu lieu. Le plan local sera fini en novembre 2019, mais nous devons déjà fournir plusieurs détails pour mars 2019, entre autres sur l'aspect extérieur des futurs bâtiments. Le groupe d'utilisateurs est formé et rencontrera PAH et les architectes le 15 novembre. Le prochain comité de gestion sera le 6 décembre.

En ce qui concerne le projet de changement de plan local pour Værnedamsvej, AT explique les trois critères à travailler pour qu'un nouveau plan soit accepté :

- a. Réduction des mètres carrés du projet
- b. Ne pas augmenter la hauteur des bâtiments existants
- c. Plus d'espaces verts

La SCI, le futur acheteur et des architectes travaillent sur un nouveau projet, prenant en compte de ces 3 critères. Ce projet sera présenté à la ville fin novembre et, si accepté, la procédure de changement de plan local débutera. La ville a déjà commenté le nouveau projet et des discussions continues entre la SCI et la ville sont en cours.

Le CA questionne AT sur la révision du prix de vente si le projet réduit le nombre de mètres carrés constructibles.

AT parle d'une réduction limitée du prix de vente et que la négociation du prix final se fera après l'adoption du projet et du changement de plan local pour Værnedamsvej. Si le prix de vente est réduit, le manque à gagner pourrait être compensé par des donateurs (ils sont en discussions avec 2 déjà) ou encore en révisant le projet de construction de la nouvelle école afin que les frais de scolarité n'augmentent pas de plus de 2% par année. La signature de contrats a été repoussé au vu des délais pour la vente des bâtiments actuels.

Le CA souligne qu'une des conditions du mandat donné par les parents est que les bâtiments actuels soient vendus à un prix minimum des DKK 220m. Si ce prix de vente est réduit et même si cette réduction est compensée par des donateurs, le CA doit tenir une nouvelle AGE.

Le CA questionne aussi la SCI sur les coûts de l'emprunt pour la nouvelle école.

AT et PAH soulignent que le budget actuel est basé sur un emprunt à taux fixe de 3.25% sur 30 ans. 50% de l'emprunt est financé avec une période de 10 ans sans remboursement en capital. Les chiffres seront de nouveaux présentés.

Le CA vote unanimement pour la tenue d'une nouvelle AGE. La date et l'invitation seront fixés à la fin du mois de novembre.

3. Nomination des administrateurs (4) de la Fondation

La fondation sera créée et le CA doit nommer 4 administrateurs.

Il est convenu d'approcher 6 candidats potentiels. S'ils sont intéressés, deux membres du CA feront une rencontre afin d'expliquer les buts et les attentes et suivront les nominations.

4. Budget rectificatif 2018

LC a présenté le budget rectificatif. Le résultat pour 2018 devrait être plus positif que ce qui a été inclus dans le budget initial – le budget rectificatif anticipe un résultat positif de DKK250.000 en 2018.

LFPH - Présentation reforecast 2018

	FY17	FY18	FY18	Var FY18B-	Var FY18B-	Var FY17A-
DKK en milliers	Actual	Budget	Reforecast	FY18R	FY18R	FY18R
Statstilskud (DK) / Government grants (DK)	33 639	36 334	37 114	779	2%	10%
Skolepenge / School fees	32 246	31 852	33 206	1 353	4%	3%
Andre indtægter og tilskud / Other income and grants	2 536	1 861	2 233	372	20%	-12%
Omsætning / income	68 421	70 048	72 553	2 505	4%	6%
Teaching - Payroll expenses	-42 455	-43 279	-44 468	-1 189	3%	5%
Teaching - Other expenses	-3 836	-2 935	-3 629	-693	24%	-5%
Teaching - Other expenses related to SFO	-143	-250	-200	50	-20%	40%
Total undervisning / teaching	-46 434	-46 464	-48 297	-1 832	4%	4%
Property management - Payroll expenses	-2 551	-4 160	-3 922	239	-6%	54%
Property management - Other expenses	-11 627	-10 517	-11 459	-941	9%	-1%
Total ejendomsdrift / property management	-14 177	-14 678	-15 380	-703	5%	8%
Administration - Payroll expenses	-3 006	-3 370	-3 367	4	0%	12%
Administration - Other expenses	-3 825	-6 833	-5 101	1 732	-25%	33%
Total administration	-6 831	-10 203	-8 467	1 736	-17%	24%
Financial income	8	-	0	0	n/a	-99%
Financial expenses	-79	-110	-155	-45	41%	96%
Finansielle poster i alt / Financial result	-71	-110	-155	-45	41%	118%
Total général	908	-1 408	253	1 661	n/a	-72%

LC présente les principaux changements à souligner :

- La croissance de +2% des effectifs, par rapport au budget, a eu un effet positif
- Le budget initial ne prenait pas en compte les voyages scolaires, qu'il faut inclure (charges et produits)
- Les frais d'amortissement sont sur 4 ans au lieu de 10 ans dans le budget initial, ce qui a aussi un impact sur le budget

Le CA adopte à l'unanimité le budget rectificatif.

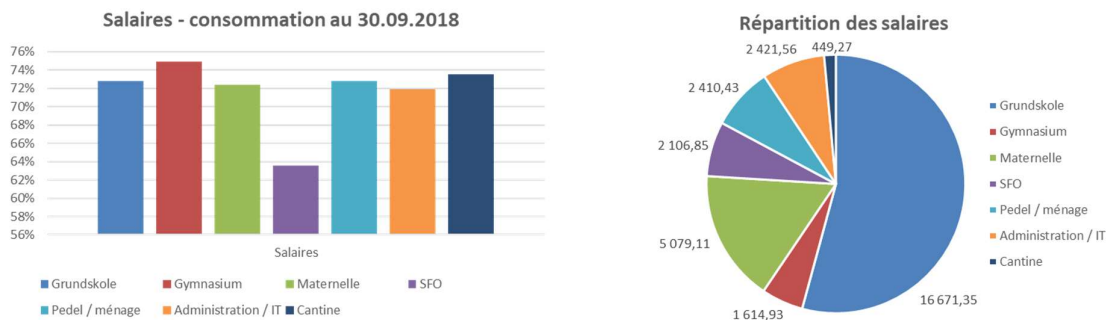
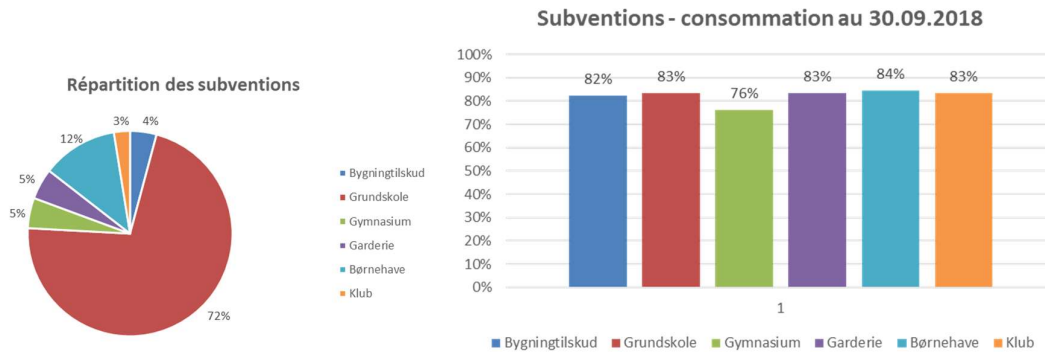
5. Principales hypothèses pour la construction du budget 2019, y compris premiers travaux identifiés

LC présente les hypothèses principales pour la construction du budget 2019. Le budget étant en cours de préparation, il sera présenté comme prévu au CA le 12 décembre.

- Total estimé 924 élèves pour la rentrée 2019
- Les charges salariales des enseignants seront impactées par les négociations syndicales
- Les charges salariales d'administration : remplacement de Karin qui part en retraite, maintien du poste de Susanne Perch-Nielsen à la comptabilité
- Investissement en IT
- Discussion sur le maintien ou augmentation des frais de cantine (budget déficitaire et absence d'augmentation de ces frais depuis plusieurs années, ce qui ne permet pas de prendre en compte l'inflation et les augmentations de salaire)
- Travaux / Maintenance – première liste de points identifiés qui seront sujets à discussion / validation
 - Rehaussement parois toilettes
 - Installations éviers maternelle
 - Peintures dans les classes nécessitant un rafraîchissement

- Réflexion sur les améliorations pouvant être apportées au foyer des lycéens
- Réaménagement espace SFO à côté du gymnase
- Rénovation espace SFO à côté de la cantine

6. Point financier à fin septembre 2018



La trésorerie est positive avec DKK11.8m fin septembre 2018. La baisse par rapport à juin 2018 (DKK14.2m) s'explique par les très faibles entrées de trésorerie sur les 2 mois d'été avec des charges fixes constantes (notamment loyers et salaires) et le paiement d'une partie des travaux réalisés cet été.

Il convient de garder une trésorerie minimum de DKK4.5m pour payer les salaires et les dépenses courantes.

7. Suivi des impayés - procédure et actions

LC présente la situation à date concernant les impayés et des pistes de réflexion pour faire évoluer cette situation. À ce jour, les impayés comptent pour DKK1.3m, dont DKK300k intégralement provisionné sur des anciens dossiers devant être nettoyés de la comptabilité sans impact sur le compte de résultat.

Les relances de paiements sont faites manuellement et individuellement, ce qui nécessite un travail important pour les équipes afin de traiter chaque dossier. Le règlement financier de l'école n'est pas appliqué. Il stipule :

- Tout défaut de paiement est considéré comme une violation substantielle, qui peut mener à l'exclusion de l'élève.
- Dans le cas d'un retard important (de plus de deux mois), le service de gestion de l'école, sur demande du Conseil d'Administration, se réserve le droit d'exclure de l'établissement un élève, en

cours ou en fin d'année scolaire. L'exclusion en cours d'année scolaire est applicable dès la période de vacances scolaires suivant la décision.

- Aucune réinscription ne sera acceptée si l'ensemble des factures de l'année scolaire précédente n'ont pas été payées.

LC présente 2 solutions afin de faire face à cette situation qui est difficilement tenable pour les équipes actuelles au vu du travail de suivi et de relance que cela nécessite et qui met en risque financier l'établissement :

- 1- Demander un dépôt de sécurité de 2 à 3 mois de frais de scolarité lors de l'inscription des élèves, comme il est courant de faire dans les écoles privées danoise. Il est à anticiper que cette option mette en difficultés de nombreuses familles, même si elle était appliquée progressivement sur plusieurs années. Le CA ne veut pas opter pour cette solution.
- 2- Appliquer le règlement financier avec plus de rigueur et présenter les dossiers les plus problématiques au CA, après 2 relances infructueuses. Le CA étudiera les dossiers et prendra la décision quant à l'exclusion d'un élève ou l'interdiction de réinscription.

Le CA vote à l'unanimité pour l'adoption de la deuxième solution.

Pour les familles ayant quitté notre établissement, LC est en attente d'un rendez-vous avec une société de recouvrement afin d'étudier leur proposition. Le CA supporte cette initiative.

8. RH - remplacement de Karin Lacour - secrétariat du Directeur (départ à la retraite en juin 2019)

Remplacement de Karin à anticiper – 4 mois de doublon à prévoir (départ Karin en même temps que Cédric) et souhait de passer le poste à temps complet annualisé, soit un contrat à 85%, (actuellement 20h annualisé, soit 25h/semaine et l'essentiel des vacances scolaires) pour que cette nouvelle personne puisse aussi appuyer la directrice des études danoises.

Le CA questionne le besoin d'une aussi longue période de doublon et les coûts associés. De plus, cette personne travaillera 12h annualisées supplémentaires et le CA aimerait plus de détails sur les nouvelles responsabilités / tâches à assumer.

Il est convenu que le Directeur du Primaire vienne expliquer en détails cette demande ainsi que la liste des tâches qui seront de la responsabilité de cet(te) employé(e).

9. Fonctionnement interne

NR et SB feront le travail sur la communication et auront des pistes / proposition lors de la prochaine réunion.

10. Mise en œuvre de la proposition "ombudsman"

Le parent ayant fait cette proposition ne pouvait être présent, ce point est remis au prochain CA.

11. Points divers

- a. Conflit d'intérêt potentiel d'un membre du CA, problème soulevé par un parent.

Le CA ne voit aucun possible conflit d'intérêt du fait que Damien Roy, membre du CA et participant au comité de gestion (Steering Committee) du projet immobilier, travaille pour Vinci ainsi qu'un membre du CA de la SCI.

En effet, le CA de l'École et le Steering Committee du projet sont constitués de plusieurs personnes, ainsi Damien Roy n'a qu'un vote sur 8 au CA et 1 sur 5 au Steering Committee.

De plus, pour éviter tout possible conflit d'intérêt, lorsqu'un membre du CA aurait un intérêt dans l'issue d'un vote :

- Celui-ci ne participera pas au vote en question,
- Le possible conflit d'intérêt sera documenté et discuté ouvertement parmi tous les membres du CA.

Ceci sera ajouté au règlement intérieur du CA.

Fin 21 :30